

# Un Prix d'excellence pour les apprentis

**PARTENARIAT** Il se poursuit entre le campus et le Comité de Saintes-Jonzac de la Légion d'honneur

Alain Philippe aime à le rappeler, lui qui est à l'origine de cette idée : « La remise d'un Prix d'excellence de la Légion d'honneur contribue à la mise en valeur du monde de l'apprentissage, en récompensant un jeune particulièrement méritant, tant pour ses qualités professionnelles que pour ses qualités personnelles. » C'est en novembre 2015 que le Comité de Saintes-Jonzac de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), qu'il préside, et le Campus des métiers de Saint-Germain-de-Lusignan signaient la première convention de partenariat sur le thème de « L'apprentissage, la voie de l'excellence ». Ce projet a d'ailleurs été lauréat au plan national, dans le ca-

dre de la démarche « Honneur en Action ».

## Deux filières

C'est pourquoi les cosignataires de la convention ont décidé de poursuivre ce partenariat. Une troisième convention annuelle vient d'être signée, avec une nouveauté : les candidats, tous en Brevet de maîtrise, seront issus, non seulement de la filière traiteur-organisateur de réception mais aussi de la filière coiffure.

C'est au Campus de Saint-Germain-de-Lusignan qu'a eu lieu cette signature par Francis Lott, président de la SMLH de Charente-Maritime, Yann Rivière, président de la Chambre de métiers et de l'artisanat 17,



Les différents signataires de la convention. PHOTO DR

Alain Philippe et Dominique Laborde, directeur du Campus. Dix candidats seront retenus par le corps enseignant et présentés à un jury (composé de professionnels et de

représentants de la SMLH et du Campus) qui désignera, ce mois-ci, le nouveau lauréat du Prix d'excellence. La remise des prix aura lieu au Campus, mercredi 25 avril.